



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

23 MARS 2021

LES VINS LAURÉATS DE LA 107^{ÈME} ÉDITION DU TASTEVINAGE, DÉVOILÉS AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

La 107^{ème} édition du Tastevinage s'est déroulée au Château du Clos de Vougeot ce vendredi 19 mars 2021, parrainée par Vincent Ferniot, journaliste culinaire, présentateur TV et animateur radio.

À cette occasion, 680 vins de Bourgogne ont été dégustés par une centaine de jurés-dégustateurs qui ont sélectionné les vins les plus représentatifs de leurs appellations et de leurs millésimes. Sur l'ensemble de ces vins, seuls 201 vins ont été retenus pour porter le sceau du Tastevinage.

LES RÉSULTATS DE LA 107^{ÈME} ÉDITION DU TASTEVINAGE

Dans le Grand Cellier du Château du Clos de Vougeot, haut-lieu de la viticulture et du patrimoine bourguignon, les palais experts des 108 jurés-dégustateurs – vignerons, sommeliers, restaurateurs, négociants, acheteurs, journalistes et influenceurs – ont dégusté **680 vins de Bourgogne, présentés** de façon anonyme.

Sur l'ensemble des vins présentés, seuls **201 vins** reçoivent le sceau du TASTEVINAGE, soit 29,56% **des vins présentés** au jury pour un total de **107 vins rouges, 70 vins blancs et 24 crémants (blancs et rosés)** de Bourgogne Tastevinés .

Au total, ont été récompensées **60 appellations régionales, 81 appellations villages** et **60 appellations en 1er et grand cru**. Ce constat illustre et souligne le rôle essentiel de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin : **faire découvrir et rayonner les grands vins de Bourgogne, au-delà de la région, quel que soit leur niveau d'appellation.**

**LES RÉSULTATS SONT
CONSULTABLES EN LIGNE
SUR LE SITE :
WWW.TASTEVINAGE.FR**



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

23 MARS 2021

TASTEVINAGE®



LE TASTEVINAGE : LABEL DE SÉLECTION DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE VITICOLE DEPUIS 1950

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin : vigneron, négociants, courtiers, sommeliers, œnologues, distributeurs et journalistes, le TASTEVINAGE consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté à l'aveugle dans le but de préserver l'impartialité des jurés.

À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leur appellation et de leur millésime, le gage d'une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.

À VENIR :

..... **DÉGUSTATION EN LIGNE DES MAJORS 2020**
DU TASTEVINAGE LE 18 AVRIL

2021

Après une première dégustation en ligne qui s'est tenue le 22 janvier dernier, la Confrérie des Chevaliers du Tastevin organise une prochaine masterclass digitale qui permettra à quelque 200 membres américains de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin de découvrir les 11 Majors 2020 du Tastevinage au format Vinottes.

Chaque participant, détenteur d'un coffret de dégustation, pourra se connecter sur une plateforme en ligne afin de suivre en direct la dégustation commentée par les lauréats ainsi que par Vincent BARBIER, Grand Maître de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin et par Arnaud Orsel, Intendant Général de la Confrérie.

Après une première présentation effectuée au niveau local et national auprès de journalistes, influenceurs et amateurs de vins de Bourgogne français, les 11 représentants des Majors 2020 du Tastevinage assureront cette fois-ci, la promotion de leur(s) vin(s) au niveau international.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, je vous invite à nous contacter :

AGENCE VINGT-QUATRE

Aziliz PRODOMME - 06 72 60 26 59 - aziliz@vingt-quatre.fr
Karen PATOUILLET - 06 29 90 94 93 - karen@vingt-quatre.fr